Avis d'achat par Bon de Commande N° 29/2026/EXP/BM

Le Directeur provincial de l'académie Régional de l'Education et de Formation région BENI MELLAL – KHENIFRA à la province de BENI MELLAL procède à l'achat sur Bon de commande objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023), et conformément au chapitre XIII de l'arrêter N° 1692-23 du 23 juin 2023relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : **MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DU DISPOSITIF DE VIDÉOPROJECTION DES SALLES DE CLASSE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES ÉCOLES ET COLLÈGES PIONNIERS.**

N°	Désignations	Caractéristiques et spécifications techniques	Unité	Quantité
01	Maintenance préventive : Entretien et maintenance préventive des dispositifs de vidéoprojection (tous modèles confondus))	Le dispositif à maintenir comprend, de manière indissociable, le **vidéoprojecteur, le câble de connexion HDMI, le dongle WIFI, le système de fixation au plafond ainsi que l'alimentation électrique associée.** Ce dispositif est essentiel à l'intégration du numérique éducatif dans les pratiques pédagogiques. **a) Vidéoprojecteur (unité principale) :** • Nettoyage externe du boîtier à l'aide de chiffons doux, non pelucheux, et de produits adaptés, sans projection directe de liquides ni utilisation de solvants corrosifs ; • Dépoussiérage ciblé à l'aide d'un aspirateur à embout fin ou d'un souffleur d'air filtré, notamment au niveau des entrées et sorties d'air et des grilles de ventilation ; • Nettoyage délicat de l'objectif à l'aide de lingettes antistatiques ou de microfibres spéciales optiques ; • Nettoyage des composants internes accessibles, conformément aux prescriptions du fabricant et par un personnel qualifié, afin d'éliminer les poussières et les impuretés susceptibles d'affecter le bon fonctionnement du vidéoprojecteur ; • Vérification du bon fonctionnement du système de ventilation (écoute des bruits, détection d'obstructions, vérification du flux d'air) ; • Test de démarrage et d'extinction complet ; • Vérification du bon fonctionnement et de la connectivité du dongle Wi-Fi, ainsi que son nettoyage externe si nécessaire ; • Affichage d'une mire ou d'un contenu standard pour évaluer la netteté, la stabilité de l'image, les couleurs et l'uniformité de la projection ; • Consignation de toute anomalie, baisse de performance ou comportement inhabituel (surchauffe, bruit anormal, message d'erreur) ; • Mise en service du vidéoprojecteur et ajustement de l'image à la surface de projection y compris tous les réglages manuels nécessaires, à l'aide de la télécommande. **b) Lampe du Vidéoprojecteur :** • Nettoyage de la zone et du compartiment de la lampe, conformément aux prescriptions du fabricant, et vérification de son état de fonctionnement ; • Contrôle de la durée de vie restante de la lampe via le menu système du vidéoprojecteur, le cas échéant ; • Information du Maître d'ouvrage sur l'état de la lampe et signalement de toute nécessité de remplacement, sur la base des vérifications techniques effectuées ;	**U**	**394**

		• Coordination avec le Maître d'ouvrage en vue de décider du remplacement de la lampe, le cas échéant. Le remplacement ne sera effectué qu'après validation du Maître d'ouvrage et au moyen d'une lampe neuve mise à la disposition du prestataire par le Maître d'ouvrage, sans que le coût d'acquisition de ladite lampe soit à la charge du prestataire. **c) Câble HDMI (liaison vidéo) :** • Ouverture de la goulotte selon les règles de l'art sans endommagement des couvercles ; • Nettoyage des passages de câbles et évacuation des déchets vers l'extérieur ; • Inspection visuelle complète du câble sur toute sa longueur, avec attention particulière portée aux extrémités et aux connecteurs ; • Vérification de l'absence de torsion, de pincement, de coupure ou de gaine endommagée ; • Test de diffusion d'un signal réel (image et son) à partir d'un poste source pour contrôler la continuité et la qualité de la liaison ; • Vérification de la tenue mécanique des connecteurs sur les ports HDMI du vidéoprojecteur et du poste de l'enseignant ; • Signalement de tout défaut de contact, jeu mécanique ou perte intermittente du signal ; • Remise en ordre du câble dans son passage et attachements nécessaires ; • Fermeture du tronçon de la goulotte traitée selon les règles de l'art et remise en état de toute l'installation. **d) Alimentation électrique (source de courant) :** • Ouverture de la goulotte conformément aux règles de l'art, sans endommager les couvercles; • Nettoyage des passages de câbles et évacuation des déchets vers l'extérieur ; • Vérification de l'état du câble d'alimentation et des connexions électriques, ainsi que du bon fonctionnement de l'alimentation électrique du vidéoprojecteur ; • Remise en ordre des câbles dans leurs passages et fixation appropriée de ceux-ci ; • Fermeture du tronçon de la goulotte concerné, conformément aux règles de l'art, et remise en état de l'installation. **e) Système de fixation au plafond :** • Contrôle de la stabilité et de l'ancrage du support, avec resserrage éventuel des vis ou boulons ; • Vérification de l'absence de jeu ou d'inclinaison non désirée • Inspection de la structure de support (platine, bras articulé, rotule, etc.) pour détecter toute corrosion, fissure ou usure prématurée • En cas de démontage temporaire, réinstallation avec test de l'inclinaison, centrage et alignement de l'image projetée. **f) Télécommande et accessoires :** • Vérification fonctionnelle de la télécommande ; • Remplacement préventif des piles si nécessaire. De manière générale, les opérations d'entretien et de maintenance préventive doivent contribuer au maintien en bon état de fonctionnement de l'ensemble des dispositifs de vidéoprojection concernés par le présent bon de commande.		
02	Intervention pour le remplacement du câble HDMI défectueux (tous modèles confondus)	La fourniture et la pose d'un câble HDMI 2.0 Premium High Speed, actif ou optique (AOC), avec des connecteurs plaqués or, destiné au remplacement du câble HDMI défectueux par un câble neuf, installé dans le même emplacement et suivant le même cheminement que le câble existant, y compris la main-d'œuvre, les frais de déplacement, le raccordement entre le vidéoprojecteur et le poste de l'enseignant, les essais de fonctionnement, la remise en état de l'installation ainsi que toutes les sujétions nécessaires pour assurer son bon fonctionnement.	**U**	**394**

▪ **Lieu d'exécution** : Les établissements scolaires concernés, dont la liste est jointe en annexe au présent bon de commande, selon un planning établi en coordination avec le Maître d'ouvrage. (A PROVINCE BENI MELLAL) .

- **Délai d’exécution :** 30 jours (à partir de la date d’attribution du BC).
- **Date et heure limite de réception des devis des concurrents** : Le 25/11/2026 à 10h00.

Le dépôt des devis des concurrents se fait conformément à l’article 91 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma